



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 19 mars 2015

22 conseillers étaient présents : Evelynne Arnaud - Injoud Ayeche - Véronique Barco - Jean Pierre Chenu - Roger Chenu - Isabelle De Lima - Laurent Desbrini - Jean Yves Dubois - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Laurence Dupuy-Verbinnen - Michel Genettaz - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Stéphane Michel - Christian Milleret - Marie Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

5 conseillers étaient excusés : Bernadette Chamoussin (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Anthony Destaing (pouvoir à Jean Pierre Chenu) - Camille Dutilly (pouvoir à Lucien Spigarelli) - Candice Gilg (donne pouvoir à Michel Genettaz) - Audrey Romao-Jacquier (pouvoir à Pascal Valentin).

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal. Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Injoud Ayeche est élue.

I - Administration générale :

1 – Vote des budgets primitifs, budget général et budgets annexes et vote des taux des impôts locaux

I.1. Budget annexe lotissement les Chaudannes II : budget primitif 2015

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 du lotissement les Chaudannes II, qui s'équilibre à 119 000 euros en section de fonctionnement et 169 981,85 euros en section d'investissement, dont 150 005,85 euros d'excédent 2014 reporté.

I.2. Budget annexe lotissement Champ de la Tuerne : budget primitif 2015

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 du lotissement Champ de la Tuerne, qui s'équilibre à 268 659 euros en section de fonctionnement et en section d'investissement.

I.3. Budget annexe zone commerciale des Iles : budget primitif 2015

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 de la zone commerciale des Iles, qui s'équilibre à 1 028 000 euros en section de fonctionnement et à 1 509 468 euros en section d'investissement, dont 6 600 euros d'excédent 2014 reporté.

I.4. Budget annexe eau et assainissement : budget primitif 2015

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 de l'eau et de l'assainissement, qui s'équilibre à 515 052 euros en section de fonctionnement et à 419 365 euros en section d'investissement, dont 239 783,62 euros d'excédent reporté.

I.5. Budget principal : budget primitif 2015 et vote des taux des impôts locaux

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le vote pour l'ensemble des chapitres de la section de fonctionnement du budget primitif de la commune d'Aime pour l'année 2015, section qui s'équilibre à 9 387 840 euros en dépenses et en recettes.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions : Stéphane Michel, Laurence Dupuy-Verbinnen, Anne Le Mouëllic, Guy Ducognon, Pascal Valentin - et le pouvoir d'Audrey Romao-Jacquier -), d'augmenter les taux des impôts locaux de 1 %, soit :

- . Taxe d'habitation : 18,88 % (taux de référence 2014 = 18,69 %)
- . Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 219,72 % (taux de référence 2014 = 217,52 %)
- . Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,25 % (taux de référence 2014 = 21,04 %)
- . Cotisation Foncières des Entreprises : 27,78% (taux de référence 2014 = 27,50 %)

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le vote pour l'ensemble des chapitres de la section d'investissement du budget primitif de la commune d'Aime pour l'année 2015, section qui s'équilibre à 4 779 839 euros en dépenses et en recettes.

2 – UTN Plagne Aime 2000, modification de l'autorisation de programme

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver, pour l'année 2015, l'affectation des crédits de paiement comme indiqués ci-dessous :

Libellé programme	Montant de l'Autorisation de Programme	Montant des Crédits de Paiement		
		REALISATION 2014	CREDITS AFFECTES 2015	CREDITS AFFECTES 2016
Assistance à maîtrise d'ouvrage dossier UTN Plagne Aime 2000	281 210 €	58 927,70 €	133 691,00 €	88 591,30 €

3 – Vote de la subvention à la MATO et approbation de la convention d'objectifs et moyens

Laurent Desbrini, vice-président de la MATO, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter une subvention de 717 050 € au profit de la Maison du Tourisme d'Aime/Macot la Plagne pour assurer le fonctionnement de la structure et rappelle que par délibération du 11 décembre 2014 une avance de 165 000 € a déjà été votée. Egalement, il approuve la convention de financement et d'objectifs à passer avec la Maison du Tourisme et la commune de MACOT LA PLAGNE.

4 – Vote de la subvention à l'ASP animation et approbation de la convention d'objectifs et de moyens

.....A l'unanimité, le Conseil municipal décide de voter une subvention de 97 645 € au profit de l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires de Montalbert pour le budget animation année 2015. Egalement, il approuve la convention de financement et d'objectifs à passer avec l'ASP de Montalbert.

5 – Modification du tableau des effectifs et création des emplois saisonniers

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la modification du tableau des effectifs proposés par Madame le Maire, comme suit :

- . Suppression d'1 poste de Rédacteur et création d'1 poste de Rédacteur principal de 2ème classe au 01/07/2015
- . Suppression d'1 poste d'Agent de maîtrise et création d'1 poste d'Agent de maîtrise principal au 01/04/2015
- . Suppression de 2 postes d'Adjoint territorial du patrimoine de 1ère classe et création de 2 postes d'Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe au 01/04/2015
- . Suppression de 2 postes d'Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles et création de 2 postes d'Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer les postes saisonniers suivants pour l'année 2015 :

- . 6 emplois jeunes pour l'été d'un mois aux services techniques
- . 1 emploi jeune pour l'été d'un mois à la médiathèque
- . 6 emplois saisonniers de six mois aux services techniques

6 – Approbation du plan de formation 2015

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, approuver le plan de formation 2015 des agents de la commune.

7 – Approbation des statuts de la régie d'eau potable

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les statuts de la régie de l'eau potable d'Aime et opte pour une régie à simple autonomie financière.

La régie à simple autonomie financière est un « satellite » de la collectivité, et l'essentiel des décisions étant du ressort du conseil municipal et du maire. Elle est administrée par le directeur (agent public) et un conseil d'exploitation sous contrôle de l'exécutif municipal.

8 – Autorisation à donner au Maire de signer le bail à conclure avec la copropriété d'Aime 2000 pour la rénovation de 4 blocs sanitaires

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire d'Aime à signer le bail avec le syndicat des copropriétaires d'Aime 2000 pour la rénovation des 4 blocs sanitaires de la résidence.

9 – Convention avec l'Espace Associatif Cantonal pour la mise à disposition d'une partie de l'ancienne école de musique

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit d'une partie de l'ancienne école de musique afin d'y accueillir l'accueil de loisirs sans hébergement des jeunes pendant les vacances scolaires de février, de Pâques, d'été et de la Toussaint à compter de l'année 2015.

10 – Convention d'occupation à titre précaire de 2 emplacements couverts dans le garage des conjoints Payot

.....A l'unanimité, suite au décès de M. Payot, le Conseil municipal décide de régulariser la convention d'occupation à titre précaire de 2 emplacements dans le garage des conjoints Payot au nom des héritiers, Laurent et Marie-Luce Payot.

11 – SAEM Plagne Rénov' : aide communale aux particuliers

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat à intervenir avec M. Claude Brioux, et d'approuver le versement de la subvention d'un montant de 1 698 € pour la rénovation de son chalet à Plagne Montalbert.

12 – Subvention communale : aides au ravalement de façades

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 9 498,85 € à l'OPAC Savoie pour le ravalement des façades de l'immeuble Le Chamois, route de La Fortune à Aime.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 3 200,40 € à l'OPAC Savoie pour le ravalement des façades de l'immeuble La Marmotte, route de La Fortune à Aime.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 3 200,40 € à l'OPAC Savoie pour le ravalement des façades de l'immeuble Le Choucas, route de La Fortune à Aime.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 3 200,40 € à l'OPAC Savoie pour le ravalement des façades de l'immeuble La Gelinotte, route de La Fortune à Aime.

13 – Subvention communale aide aux énergies renouvelables

.....Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 300 € à Mr Nicolas BOUZON, 592 rte de La Fortune à Aime, pour un équipement de poêle automatique au bois granulé.

.....Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 300 € à Mr François SCHMITT, à Villaroland, pour un équipement de poêle automatique au bois granulé.

14 – Dépôt de la demande de dénomination « commune touristique »

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter la dénomination de commune touristique prévue à l'article 1er du décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme, notamment son article 1er.

Il précise qu'il conviendra ensuite que le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne procède à la demande de classement en catégorie I de la nouvelle structure touristique intercommunale qui va être créée, puis que les communes sollicitent le classement en station de tourisme.

15 – Dématérialisation des actes budgétaires, avenant à passer avec l'Etat

.....Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'approuver l'avenant à passer avec l'Etat pour la dématérialisation des actes budgétaires.

II – Affaires foncières, urbanisme :

16 – Projet de cuisine centrale : demande des versants d'Aime pour intervention de la commune en vue d'acquérir le tènement Foncier via l'EPFL

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions : Stéphane Michel, Laurence Dupuy-Verbinnen, Anne Le Mouëllic, Guy Ducognon, Pascal Valentin - et le pouvoir d'Audrey Romao-Jacquier -), d'approuver la convention de partenariat financier entre la Commune et la Communauté de Communes des Versants d'Aime pour le projet de cuisine centrale en précisant que la Commune ne supportera pas les frais de portage, ces derniers étant pris en charge par la Communauté de Communes Les Versants d'Aime ou par le syndicat mixte ouvert qui sera créé pour cette opération.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions : Stéphane Michel, Laurence Dupuy-Verbinnen, Anne Le Mouëllic, Guy Ducognon, Pascal Valentin - et le pouvoir d'Audrey Romao-Jacquier -), d'autoriser l'Etablissement Public Foncier Local de La Savoie (EPFL) à acquérir les parcelles mentionnées ci-dessous et d'accepter les modalités d'intervention de l'EPFL, en particulier le mode de portage de cette opération et les modalités financières.

Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Classement PLU/POS
Prés Roux	B1481	605	S	UBb
	B1483	2 653	P-S	
	B1593	6 520	S	
	Total	9 778		

17 – Echange de parcelles au lieudit « le Gentil » avec Mme Renée Vallon

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la cession au profit de Madame VALLON d'une partie de la parcelle YC n° 8 lieudit "La Maignona" d'une superficie de 145 m² en échange de l'acquisition par la Commune d'une partie de la parcelle YB n° 191 d'une superficie de 145 m².

18 – Demande d'autorisation de la SAP pour implantation du télésiège débrayable 4 places des Envers à Plagne Aime 2000 : autorisation de survol, implantation des pylônes et dépôt de l'autorisation d'urbanisme

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser la Société d'Aménagement de la Plagne à survoler et implanter les pylônes sur les parcelles communales cadastrées section F n° 90, 196 et 209 et à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour la construction du télésiège débrayable 4 places des Envers sur lesdites parcelles communales.

19 – Autorisation de réaliser les travaux de construction du télésiège de la Grangette à Montalbert sur parcelles communales, délibération complémentaire

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser la Société d'Aménagement de la Plagne à survoler les parcelles communales cadastrées section W n° 54, 57, 63 et YB n° 106 à 110, 126, 128, 131, 132, 159, 219, 223, 335, 337, 344, 349, 355, YA n° 307, 453, 458, 460, 585 et à implanter les pylônes du télésiège et remodeler le terrain.

20 – Vente parcelle lieudit « Aux Favettes » le Revers d'Aime à M. Jean-Michel Ruffier

Michel Ganttaz, concerné à titre personnel par ce point, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la vente de la parcelle cadastrée section H n° 262 lieudit "Aux Favettes" d'une superficie de 300 m² au prix de 300,00 euros.

21 – Lotissement artisanal des Iles : compromis de vente lot n° 9 avec M. Duvernois

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la vente à M. Stéphane DUVERNOIS du lot n° 9 du lotissement artisanal des Iles à Aime, d'une superficie de 1087 m², au prix global H.T. de 30 000 €.

III – Travaux et affaires forestières :

22 – Microcentrale du Nant de Tessens, autorisation de défrichage, nouvelle délibération

.....Dans le cadre du projet de réalisation de la microcentrale du Nant de Tessens, certaines parcelles (communales et propriétaires privés) doivent faire l'objet d'une autorisation de défrichage. Ainsi, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de déposer un nouveau dossier de demande de défrichage.

IV – Divers et informations au Conseil municipal :

23 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

.....Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

✓ Pour des travaux

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Aspiratrice pour recherche sur réseaux - Sarl Marchiello RAM, 73601 Moûtiers Cedex - Montant HT : 700,00 €

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Pneus et jantes neige cloutés Unimog - Pneus Services 3 Vallées, 73602 Moûtiers cedex - Montant HT : 3 337,70 €

. Fournitures de fuel bâtiments et engins - Charvet La Mure Bianco, 69002 Lyon - Montant HT : 8 217,00 €

. Fourniture d'une station de stockage, salle des archives - Gravittax, 69330 Meyssieu - Montant HT : 9 097,00 €

. Fleurissement printemps/été 2015 - Fleurijardin, 73210 Aime - Montant HT : 9 844,86 €

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Distribution Les Nouvelles d'Aime Janv/Fév 2015 - La Poste, 73700 Bourg St Maurice - Montant HT : 322,58 €

. Distribution PV Conseil municipal du 11/12/14 - La Poste, 73700 Bourg St Maurice - Montant HT : 322,58 €

. Contrat d'étude et de conseil en assurances - Société Protectas SAS, 35390 Le Grand Fougeray - Montant HT : 4 000,00 €

24 – Publication de la liste annuelle des marchés conclus en 2014

.....Le Conseil municipal prend acte de la publication de la liste des marchés conclus en 2014 :

✓ Pour des travaux

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

. Travaux de désamiantage, plomberie et faïence du groupe scolaire d'Aime (plomberie, sanitaires) - Lorenzo Mael, 73100 Aix Les Bains

. Renforcement structurel du parking d'Aime 2000- GTM Anney / Pays de Savoie, 74690 Cran-Gevrier

. Travaux de désamiantage, plomberie et faïence du groupe scolaire d'Aime (désamiantage) - Tri'Bat Décontamination, 38110 Cessieu

. Travaux de signalisation horizontale - Société Proximark, 38130 Echirolles

Tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 000 000 € HT :

. Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux (façades) - Eurl Alex Duchosal, 73210 Aime

. Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux (revêtements de sols, cloisons, faux-plafonds et peintures intérieures) - Eurl Alex Duchosal, 73210 Aime

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

. Etude d'impact environnemental, Plagne Aime 2000 - Egis France, 69006 Lyon

. Nettoyage des locaux communaux et sanitaires publics - Netalp (SMI ALP), 73260 Aigueblanche

. Entretien du réseau d'éclairage public à Aime - Serpollet Savoie Mont Blanc, 38530 Pontcharra

Tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 200 000 € HT :

- . Balayage mécanique des voiries publiques urbaines – Bozz Services, 73210 Aime
- . Titres restaurant – Chèques déjeuner, 92234 Gennevilliers cedex

Tranche supérieure ou égale à 200 000 € HT :

- . Déneigement des voies et stationnement publics, hiver 2014/2015 (renouvelable 3 fois), villages de Longefoy, Montvilliers, Planchamp et Plangerland – Sarl Transloc Alain Bouzon et fils, 73210 Aime
- . Déneigement des voies et stationnement publics, hiver 2014/2015 (renouvelable 3 fois), station de Montalbert – Société Nouvelle Erice Perrière, 73210 Macot La Plagne
- . Déneigement des voies et stationnement publics, hiver 2014/2015 (renouvelable 3 fois), station de Plagne Aime 2000 – Bouzon-Barral, 73210 Macot La Plagne

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 23 mars 2015,
Le Maire

A retirer de l'affichage à compter du 25 mai 2015.